

L'Afrique du Sud dénonce Israël pour génocide à Gaza

Image not found or type unknown



Pretoria, 30 déc (RHC) L'Afrique du Sud a officiellement dénoncé Israël devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) pour des actes de nature génocidaire commis aujourd'hui avec l'intention spécifique de "détruire les Palestiniens de Gaza".

Ces actes, selon une déclaration de la CIJ publiée ici samedi, sont, d'après la plainte du gouvernement sud-africain, dirigés contre la population de Gaza en tant que partie "d'un groupe national, racial et ethnique palestinien plus large".

Le texte précise que la demande de poursuites de Pretoria porte sur des "violations présumées" par Israël des obligations qui lui incombent en vertu de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide.

La plainte sud-africaine souligne que le comportement d'Israël, par l'intermédiaire de ses organes et agents d'État, ainsi que d'autres personnes et entités agissant sur ses instructions ou selon ses directives

à l'égard des Palestiniens de Gaza, viole les obligations qui lui incombent en vertu de la convention sur le génocide.

L'Afrique du Sud, selon le document, déclare en outre qu'"Israël, en particulier depuis le 7 octobre 2023, n'a pas respecté l'obligation de prévenir le génocide et n'a pas poursuivi l'incitation directe et publique à de tels actes".

Israël, souligne le gouvernement sud-africain dans sa demande de justice, s'est livré, se livre aujourd'hui et exige de continuer à se livrer à des "actes génocidaires contre le peuple palestinien à Gaza".

Pretoria a demandé à la CIJ d'ordonner des mesures provisoires pour protéger contre un préjudice grave et irréparable les droits du peuple palestinien en vertu de la Convention sur le génocide (PL).

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/343306-lafrique-du-sud-denonce-israel-pour-genocide-a-gaza>



Radio Habana Cuba